

Un opposant congolais réfugié dans l'ambassade sud-africaine à Bujumbura

Arrib News, 05/09/2012 – Source AFP Roger Lumbala, un député d'opposition en République démocratique du Congo (RDC), est réfugié depuis lundi dans l'ambassade d'Afrique du Sud à Bujumbura, a-t-on appris de sources concordantes mercredi. A son arrivée au Burundi pour une visite privée samedi, M. Lumbala, 54 ans, a été interpellé puis interrogé par les services secrets burundais, avant d'être assigné à domicile, a affirmé Radio publique africaine (RPA), une station burundaise privée. Il a ensuite aussi essayé de se réfugier dans l'ambassade d'Afrique du Sud, après avoir appris que Kinshasa envoyait un avion pour le rapatrier, a ajouté la radio.

Roger Lumbala s'est réfugié dans l'ambassade d'Afrique du sud lundi, a confirmé un haut cadre du Service national de renseignement burundais (SNR, services secrets), sous couvert d'anonymat. Il a dit aux diplomates sud-africains qu'il avait peur d'être arrêté et livré aux autorités de Kinshasa, a-t-il ajouté. Il a demandé à l'ambassade d'Afrique du Sud de faciliter son départ vers la France parce qu'il craint pour sa vie car il est recherché par le gouvernement congolais, a poursuivi cette source, refusant de confirmer ou d'infirmer si le SNR cherchait à l'arrêter. Des sources à l'ambassade d'Afrique du Sud ont confirmé sa présence dans leurs locaux. En revanche, le ministre burundais des Relations extérieures n'a pas voulu commenter l'information et affirmé n'avoir pas encore été saisi du cas. Contacté à Kinshasa, porte-parole gouvernement de RDC, Lambert Mende, a expliqué que M. Lumbala était soupçonné de haute trahison. Kinshasa soupçonne l'opposant de liens avec une nouvelle rébellion dans le centre de la RDC. Kinshasa, qui accuse déjà le Rwanda de soutien à d'autres rebelles dans l'Est de la RDC, soupçonne encore Kigali d'être d'une façon ou d'une autre impliqué dans cette affaire. Notre souhait est que M. Lumbala puisse venir s'expliquer auprès de la justice de son pays, a ajouté M. Mende. D'abord s'expliquer auprès de l'institution à laquelle il appartient : le Parlement de la RDC, qui pourrait juger utile de lever son immunité, si tel est le souhait du procureur général de la République. Membre de l'opposition jusqu'à sous l'ère du dictateur Mobutu Sese Seko, ex-membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UPDS), le parti de l'opposant Etienne Tshisekedi, M. Lumbala a été un an et demi ministre du Commerce extérieur à partir de 2003, avant d'être limogé. Leader depuis 2000 du Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD/N), mouvement rebelle transformé en 2003 en parti politique et rebaptisé en 2005 Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes, il fut candidat à la présidentielle de 2006. M. Lumbala, qui a fait partie de plusieurs coalitions d'opposition en RDC, a été élu fin 2011 député sous les couleurs d'une plateforme qu'il a lui-même créée, soutien à Etienne Tshisekedi, l'opposant historique qui a contesté la réélection, l'an dernier, de président congolais Joseph Kabila.